

# La villa Dewin est classée, pas sauvée!

**Forest** Le non-classement d'une partie du jardin n'exclut pas le méga-projet immobilier.

Ce vendredi soir, le comité de quartier Meunier offre un pot aux riverains de la rue Meyerbeer et alentours qui se sont battus pour obtenir le classement de ce qu'on appelle officiellement l'hôtel Danckaert – du nom de la famille qui l'a occupé – mais également connu comme la villa Dewin du nom de son concepteur, l'architecte Jean-Baptiste Dewin qui signa là un beau fleuron d'Art déco. Cela vaudra plus qu'une tournée car après près de deux ans de mobilisation citoyenne via sa campagne "Notre Histoire", une pétition de plus de 2000 signatures et une belle mobilisation au Parlement, le gouvernement bruxellois a finalement classé ce patrimoine très convoité dans tous les sens du terme. Il a acté jeudi "le classement définitif de la totalité de l'hôtel Danckaert, ainsi que d'une partie de son jardin, sis rue Meyerbeer 29-33". Tout est bien qui finit bien pour la maison bourgeoise typique de son époque, érigée en 1922 par Jean-Baptiste Dewin ? A voir car, souligne le Comité Meunier, "le jardin historique n'a pas été classé dans sa tota-

**Le gouvernement a acté "le classement définitif de la totalité de l'hôtel Danckaert, ainsi que d'une partie de son jardin".**

lité comme le proposait la Commission régionale des Monuments et des Sites. Or, au début de la procédure, le cabinet Vervoort n'a pas exclu qu'on permette sur la partie non classée du jardin et en mitoyenneté directe avec la villa, la construction d'un complexe immobilier de grande envergure (51 appartements et 67 parkings en 2 niveaux de sous-sol).

**Un projet écrasant et anti-arbres...**

"Pareil projet écraserait la Villa et entraînerait l'abattage de tous les arbres qui constituent le mur de verdure le long de la rue de la Mutualité !" Le ministre-président Vervoort a dit que le classement n'empêcherait pas la faisabilité du projet à l'étude à la Région. Mais pour le Comité Meunier, les riverains et les défenseurs du patrimoine "la décision du gouvernement est incompatible avec une construction aussi imposante qui défigurerait irrémédiablement le contexte environnemental de l'œuvre de Dewin qui lui donne aujourd'hui toute sa valeur". D'où son souhait que "les mesures de protection qui découlent du classement seront rigoureusement appliquées. Il serait contradictoire de voir qu'un bien bénéficiant d'une protection si particulière soit volontairement et si rapidement détérioré au seul profit de la spéculation immobilière". Un message très direct à la Région et à la commune de Forest...

**Christian Laporte**

## Louvain-la-Neuve Des feux sur la Nationale 4 à la sortie 8A

Nos confrères de "L'Avenir" l'annoncent : il y aura des feux de signalisation à hauteur de la sortie 8A de la E411 (voir LLB des 25 et 26 juin). Une réunion s'est tenue au cabinet du ministre régional des Travaux publics, Maxime Prévot (CDH). Le cabinet suivra l'avis de la commission provinciale de la sécurité routière. Ils devraient être opérationnels à la mi-septembre pour la rentrée académique. Et il n'y aura pas de tourne-à-droite tant que les feux ne seront pas en fonction... **C.Le**

## Périphérie bruxelloise DéFI met Sodexo en demeure

Depuis la régionalisation des titres-services le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les communications de Sodexo à ses utilisateurs francophones domiciliés dans les communes à facilités se font uniquement en néerlandais. "Depuis lors, certaines informations sont disponibles sur le site Internet, mais uniquement via un onglet difficilement repérable", s'est insurgée Sophie Rohonyi, présidente pour DéFI Périphérie. "Une mise en demeure a donc été portée ce mercredi à la connaissance de Sodexo dans le but de rétablir cette situation contraire à la législation linguistique." **A. F.**

## Bruxelles Avis défavorable pour un complexe de logements

La Ville de Bruxelles a rendu un avis défavorable au sujet du projet de logements Newton proposé par le promoteur immobilier AG Real Estate, a annoncé jeudi le cabinet de l'échevin Geoffroy Coomans de Brachène (MR). Cet avis fait suite à la réunion de la commission de concertation qui s'était penchée sur ce dossier le 21 juin dernier. A cheval sur la commune de Schaerbeek et la Ville de Bruxelles, face à la place Jamblinne de Meux, ce projet rebaptisé "Newton" prévoit notamment la construction de trois immeubles de 8, 11 et 15 étages, totalisant 157 logements, des commerces et un parking de 157 emplacements. L'avis défavorable pourrait se transformer en avis favorable sous une série de conditions : limiter la superficie hors-sol à 14 000m<sup>2</sup> (au lieu de 19 000 m<sup>2</sup>) afin de réduire les gabarits et pertes d'ensoleillement qui en découlent ainsi que de diminuer les vis-à-vis entre les bâtiments projetés; réduire les ombres portées sur le bâti environnant; prévoir une mutualisation du parking; maintenir le caractère public du parc; avoir un taux de perméabilité identique à la situation existante; et ne pas éclairer les arbres de nuit. (Belga)

# Le Musée de l'armée en immersion antarctique

**Bruxelles** L'espace consacré aux expéditions belges vaut un détour par le Cinquantenaire.

Il est un peu perdu dans la grande halle dédiée à l'aviation mais il ne faut pas boudier son plaisir : le nouvel espace consacré à la présence belge en Antarctique au Musée royal de l'Armée est un réel "plus". Et une invitation à se demander si nos expéditions polaires ne vaudraient pas un musée à part entière...

Les Belges ne savent certainement pas – ou plus... – combien certains de leurs compatriotes ont fait avancer les connaissances scientifiques et mieux fait connaître la planète bleue... Inauguré au Cinquantenaire ce printemps, la salle rappelle évidem-

ment en ces lieux que les forces vives de l'armée ont contribué à l'aventure. En même temps, c'est une belle illustration d'une collaboration entre les aventuriers privés et la "Grande muette" au service de la Nation.

**Des Gerlache à Alain Hubert**

La Belgique et l'Antarctique, ce sont principalement trois temps forts qui se tiennent même si dans l'aventure de la station Princesse Elisabeth, on ne retrouve plus directement la famille de Gerlache à l'avant-plan. Il faut avoir été sur place, en croisière ou en expédition, là tout en bas du monde pour se rendre compte combien les expéditions d'Adrien puis de Gaston de Gerlache ont contribué à cartographier le pôle Sud sur la carte du monde. Les vitrines aménagées selon les dernières règles de la muséologie montrent aussi la clairvoyance des Bel-

ges qui associèrent d'emblée des aventuriers d'autres nations à leur projet fou. Dont un certain Roald Amundsen qui fut le premier à atteindre le pôle Sud. L'espace narre aussi l'incroyable saga de la Belgica et ses fonctions/missions successives avant de se retrouver dans les fonds marins norvégiens.

Puis c'est l'aventure de la base Roi Baudouin avec Gaston de Gerlache et les expéditions qui s'y sont succédées de 1958 à 1970. Avec un joli raccord entre le jusqu'au-boutisme de certains de ses acteurs pleinement engagés dans le combat pour la liberté en 40-45 et la fierté de panter nos couleurs sur la banquise. La Station Princesse Elisabeth s'inscrit dans la même veine. Reste à espérer qu'on y reviendra à l'essentiel et qu'on y verra très vite (re) travailler ensemble l'armée et Alain Hubert (dont on rappelle à juste titre l'implication dans le dernier acte)...

**Christian Laporte**

→ Le Musée royal de l'Armée est ouvert du mardi au dimanche de 9 à 17h.